

Initiatives ministérielles

tion des paiements de transferts obligera les provinces à annuler certains programmes. Le projet de loi C-32 ne fera que créer plus de difficultés pour les chômeurs ainsi que pour les assistés sociaux et causer de sérieux casse-tête aux conseils d'administration des hôpitaux et aux commissions scolaires. C'est une mesure législative régressive qui va nuire à la capacité des provinces de satisfaire aux besoins essentiels de notre société.

M. David Barrett (Esquimalt—Juan de Fuca): Monsieur le Président, cette mesure est la plus dévastatrice de toutes les décisions regrettables qu'a prises le gouvernement pour appliquer son idéologie indépendamment des réalités auxquelles font face les habitants de notre pays. Outre que cette mesure ne tient pas compte de la tradition qui veut qu'un gouvernement central essaie d'établir un équilibre et d'assurer une certaine équité entre les provinces en faisant preuve d'impartialité dans son rôle d'organisme financier central, le gouvernement essaie, sur le plan psychologique, d'étouffer toute tentative qui s'impose afin de nous sortir seuls de cette situation.

Cette politique du gouvernement fédéral de réduire les fonds et de se défilier est à l'image de ce qu'il y a de pire dans le tatchérisme et le reaganisme.

Malgré l'écart considérable qui sépare l'opposition officielle—le Parti libéral—et le Nouveau Parti démocratique, leur parti, le nôtre et en fait certains membres que l'on qualifie de conservateurs gauchisants ont toujours eu en gouvernant le sens du but commun tant dans la prospérité que dans l'adversité.

Les rares fois où nous avons mis de côté nos divergences idéologiques pour pallier à des crises nationales, cette instance—le Parlement—et le parti majoritaire, ont toujours réussi à aider les habitants de notre pays à surmonter la crise.

Ce n'est malheureusement pas le cas en ce moment. Quel qu'ait pu être le but recherché par le gouvernement lorsqu'il a imposé le plafond il y a quelques mois, il n'est plus possible de le justifier dans les circonstances actuelles. Il n'y a pas une collectivité dans notre pays qui ne souffre pas cruellement d'une pénurie d'emplois, de l'absence d'une économie mixte et, franchement, d'un manque de leadership de la part du gouvernement fédéral pour assurer un apport de fonds de démarrage.

Nous avons maintenant passé le point où nous devons en tant que politiciens faire valoir nos divergences d'opinions entre partis politiques. Les Canadiens ne veulent plus nous voir jouer ce rôle nécessaire de défenseurs de

différentes opinions et idéologies. Ils veulent nous voir passer à l'action et cela dès maintenant avant que tout le pays ne soit mis en péril.

Alors que le débat sur les questions constitutionnelles n'en finit plus, les Canadiens ont l'impression que le pays ne tourne pas rond. Ils s'inquiètent de nous voir nous disputer ici au Parlement tandis que le pays s'en va rapidement au diable. Il est important de nous demander sérieusement s'il est nécessaire de maintenir le RAPC, d'écouter attentivement les députés qui proposent des programmes de rechange et, sans égard aux idéologies politiques respectives, de prendre sérieusement en considération ce qu'ils proposent. J'ai déjà parlé longuement de la possibilité d'utiliser les fonds placés dans les REER pour acheter des obligations municipales destinées à financer la réfection des routes, des systèmes d'égoûts et des trottoirs au Canada. On aurait pu disposer d'argent à consacrer à ce programme si on n'avait pas imposé ce plafonnement. Personne n'a le monopole des bonnes idées; le problème, c'est que le gouvernement souffre de blocage et reste sourd aux idées nouvelles.

• (1110)

Je ne veux pas exposer à nouveau la proposition que j'ai faite concernant les obligations municipales. Un journal de Vancouver, le *Vancouver Sun*, a publié de larges extraits d'un long article que j'ai écrit à ce sujet, et je serai heureux de distribuer des photocopies de cet article publié dans le *Vancouver Sun*.

Je voudrais cependant aujourd'hui exposer une autre proposition. L'ancien gouvernement libéral dirigé par Pierre Elliot Trudeau avait proposé un projet faisant appel, dans le cadre du Programme énergétique national, à la coopération des provinces possédant une industrie énergétique, qui est maintenant si mal en point; malgré d'importantes divergences d'opinions et un profond désaccord, on a essayé d'établir une politique énergétique globale au Canada. La politique énergétique nationale ne plaisait pas à l'Alberta. Certains aspects de cette politique ne plaisaient certes pas non plus à la Colombie-Britannique, mais on avait au moins discuté de l'exploitation de cette précieuse ressource ici au Canada et sur les marchés étrangers.

Certaines restrictions imposées par l'Accord de libre-échange nous empêchent présentement d'être maîtres chez nous et de définir notre propre avenir en matière énergétique. Je voudrais évoquer une possibilité particulière qui s'offre à nous de créer des emplois en exploitant